**Note de présentation FEDER bâtiments performants 2024**

Cette note de présentation servira de base à l’instruction de la demande d’aide FEDER. Les éléments attendus permettront d’apprécier la qualité du projet, d’en déterminer l’éligibilité et de permettre la sélection des projets qui seront soutenus.

Merci de renseigner les éléments ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Description générale du projet**: * + Politique du maître d’ouvrage en matière de développement durable ;
	+ Contexte et environnement général du projet (aménagement, urbanisme, volet social, environnemental et économique), état des lieux et évolutions futures du site ;
	+ Moyens retenus pour l'organisation du pilotage de l'opération, la mobilisation de tous les acteurs du projet (usagers, entreprises de travaux, de maintenance…) afin d’atteindre les niveaux d’exigences de l’appel à projets, et pour contribuer à leur montée en compétence ;

Pourront s’y ajouter les éléments descriptifs demandés dans les pièces à fournir. |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Suivi de la performance énergétique :** Description du dispositif d’instrumentation envisagé pour suivre les performances en phase de fonctionnement. |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Recours aux énergies renouvelables :** Description de la conception architecturale et des travaux menés pour favoriser la solarisation du bâtiment, dans une approche « d’architecture solaire », dont notamment (liste non exhaustive) :* Prise en compte des apports actifs et passifs de l’énergie solaire,
* Orientation de la toiture ou des façades visant à optimiser la surface productive,
* Organisation du plan masse,
* Prise en compte des ombres,
* Structure permettant de supporter l’installation de panneaux solaires (fondations, charpente, complexe de toiture) et production PV le cas échéant,
* Type de toiture favorable (étanchéité, isolant…),
* Local onduleur / local technique ou chaufferie, passages de câbles et protections électriques prévues,
* Accès prévu à la toiture pour la maintenance et l’installation de la centrale, avec présence d’EPI/EPC,
* ...

La conception devra être compatible avec l’usage du bâtiment et ses besoins énergétiques, en prenant en compte l’ensemble des conditions de sécurité d’une centrale solaire (photovoltaïque ou thermique), notamment dans le cas d’Etablissement Recevant du Public (ERP)Catégorie 2 : production PV et note de calcul des consommations énergétiques finales prévisionnelles du bâtiment en fonctionnement (tous usages confondus), précisant le pourcentage des besoins couverts par des énergies renouvelables (tout mode de production confondu : réseau de chaleur, bois-énergie, solaire thermique et photovoltaïque, etc.) |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Confort d’été :** Précision sur les solutions de réduction des périodes d’inconfort (sur-ventilation, protection solaires passives…). |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Qualité de l’air intérieur :** Une attention particulière devra être portée sur la qualité de la conception des systèmes de renouvellement d’air, sur la rigueur et la qualité de leur mise en œuvre ainsi que sur la facilitation de leur maintenanceSi le projet est situé dans une commune à potentiel radon de catégorie 3, fournir une note précisant la considération du risque radon et détaillant les mesures de réduction du risque |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Gestion et valorisation des déchets de chantier :** Privilégier les matériaux et équipements faiblement producteurs de déchets. Justification du choix de l'objectif de gestion et de valorisation des déchets retenus, et décrivant les actions envisagées pour atteindre cet objectif (action de prévention, modes de tri, de collecte, pistes de réflexion sur le réemploi de certains flux/déchets...) |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Vie et usage du bâtiment :** Description des outils qui seront mis en œuvre pour informer les usagers sur le fonctionnement du bâtiment et faciliter leur appropriation |
| Vos éléments :  |

|  |
| --- |
| **Phase de conception du projet intensifiée :** Mettre en place une démarche BIM prévoyant la signature d’une Convention entre les acteurs du projet : description de la démarche, des méthodes de concertation, des acteurs, précision sur la prise en compte de l’expertise d’usage… |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Réemploi / recyclage :** Indication du taux d’incorporation des matériaux issus du réemploi / de la réutilisation et justification de la compétence réemploi en AMO ou dans l’équipe de maîtrise d’œuvre. |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Santé des occupants :** Description de :* L’impact des matériaux mis en œuvre sur la qualité de l’air > privilégier les matériaux à faible impact notamment en termes de relargage de COV, et particulièrement pour les revêtements de sols, de parois et les peintures (étiquette A+)
* L’attention portée sur les produits d’entretien utilisés
* Les solutions mis en œuvre pour favoriser la lumière naturelle
* Les solutions mises en œuvre pour absorber le bruit
 |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **« Basses technologies » :** Description des « basses technologies » mises en œuvre. |
| Vos éléments : |

|  |
| --- |
| **Déconstruction / réversibilité :**Description des ouvrages et des modes constructifs mis en œuvre permettant la déconstruction et/ou la réversibilité. |
| Vos éléments : |